

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES DE VEHICULES – ANNEE 2021

MARCHE N° 2021-7100-20

PICK-UP Simple cabine 4X4, 5 places, diesel

Objet de la consultation

Les prestations, objet de la présente consultation, portent sur la fourniture de véhicules.

Pouvoir adjudicateur

Office National des Forêts
Direction Territoriale de Guyane
541 Route de Montabo
CS 87002
97300 Cayenne

Personne signataire du marché

La personne signataire du marché est la Directrice Territoriale Guyane, de L'Office National des Forêts :
Madame Catherine LATREILLE.

1- Identification du pouvoir adjudicateur

1.1 Pouvoir adjudicateur

Le pouvoir adjudicateur est l'Office National des Forêts,
Direction Territoriale de Guyane - 541 Route de Montabo - CS 87002 - 97300 Cayenne
☎ : 0594 25 53 70

1.2 Personne signataire du marché

La personne signataire du marché est Madame Catherine LATREILLE
Office National des Forêts
Direction Territoriale de Guyane
541 Route de Montabo - CS 87002 - 97300 Cayenne
☎ : 0594 25 53 70 ✉ catherine.latreille@onf.fr

1.3 Personne en charge de l'exécution et du suivi du marché

La personne auprès de laquelle peuvent être obtenus ces renseignements est :
Le chef du Service Affaires Générales, Monsieur Sébastien MORMONT
☎ : 0594 25 53 87 ☎ : 0694 20 90 27 ✉ sebastien.mormontguyane@onf.fr

1.4 Service auprès duquel des renseignements d'ordre juridique ou administratif ou technique peuvent être obtenus

La personne auprès de laquelle peuvent être obtenus ces renseignements est :
Le chef du Service Affaires Générales, Monsieur Sébastien MORMONT.

1.5 Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R.2391-28 du Code de la Commande Publique,

La personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'Article R.2391-28 du Code de la Commande Publique est le chef du Service Affaires Générales, Monsieur Sébastien MORMONT.

1.6 Comptable assignataire des paiements

Le comptable assignataire des paiements et auprès de qui doivent être faites toutes oppositions et significations est Madame l'Agent Comptable Secondaire de l'Office National des Forêts – Antilles Guyane – Office National des Forêts - CS n° 11100 - 97207 FORT-DE-France Cédex.

2. Délai global de paiement

Le paiement des sommes dues au titulaire se fera par virement au compte bancaire ou postal dans un délai de **60** jours à compter de la réception de la facture par l'Agent Comptable Secondaire Antilles Guyane de l'ONF, en application de la Résolution n° 2013-10 du 27 juin 2013 du Conseil d'Administration de l'ONF.

3. Engagement du candidat

JE SOUSSIGNE,

Contractant :

● M.....

Agissant au nom et pour le compte de :.....

Ayant son siège social à :.....

Numéro d'identification S.I.R.E.T. :.....

Numéro d'inscription au registre du Commerce :.....

Ou au répertoire des métiers :.....

Code d'activité économique principale NAF :.....

M'ENGAGE,

4. Prix de l'offre

4.1. Objet du marché

Fourniture et livraison de : Véhicules Pick-up : simple cabine 4X4, 5 places, diesel.

4.2. Nomenclature

Référence nomenclature européenne - Code CPV : 34144700-5 - Véhicule léger

4.3. Prix

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au titulaire dans le délai spécifié dans le règlement de la consultation à l'article « Délai de validité des offres » à compter de la date de limite de remise des offres.

Pour la durée totale du marché, le candidat s'engage sur les prix ci-dessous :

Les prix hors TVA indiqués dans l'acte d'engagement sont unitaires.
Ils incluent l'ensemble des frais et taxes consécutifs au respect des obligations contractuelles du titulaire, notamment liés à la livraison et la garantie.

Véhicules Pick-up Simple cabine 4x4, 5 places, diesel	
Prix unitaires HT du véhicule	€
Prix unitaire TTC	€

Le prix total pour la durée du marché est de (en toutes lettres) :

.....
..... euros **Hors Taxes**.

Le prix total pour la durée du marché est de (en toutes lettres) :

.....
..... euros **Toutes Taxes**

Comprises.

4.4. Compte à créditer

L'ONF se libère des sommes dues au titre du marché en faisant porter les montants au crédit des comptes ci-après :

Compte au nom de

Sous le numéro

Banque

Code banque.....Code guichet.....Clé.....

Le candidat joint à cet effet un relevé d'identité bancaire.

4.5. Avance

- Je renonce au bénéfice de l'avance forfaitaire,
- J'accepte le bénéfice de l'avance forfaitaire. L'avance représente 5 % du montant du marché et sera versée au titulaire dans un délai de 60 jours à compter de la date de notification du marché.

5. Durée du marché – Délai de livraison

Le délai de livraison est d'environ deux mois (*soit, 2.27 mois*) à compter de la date de notification du marché.
Le marché ne fera l'objet d'aucune reconduction, expresse ou tacite.

6. Le présent acte d'engagement comporte les annexes suivantes :

- Le dossier technique complet du type de véhicule objet du contrat tel que mentionné à l'article 6.4 du règlement de la consultation.

Fait en un seul original

A, le

(Mention(s) manuscrite(s) « Lu et approuvé »)
Signature(s) du (des) contractant(s) et cachet(s)

ACCEPTATION DE L'OFFRE du marché 2021-7100-20

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A, le

Le Pouvoir Adjudicateur
La Directrice Territoriale de l'Office National des Forêts,

Catherine LATREILLE

NOTIFICATION DU MARCHE

La notification consiste en la remise d'un exemplaire de l'acte d'engagement au titulaire.

Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire, est agrafé à cette page.

En cas de remise contre récépissé, le titulaire renseigne la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification un exemplaire du marché n° 2021-7100-20

A, le
(Signature et cachet)

7. Nantissement ou cession de créance

(Conformément à l'Article R.2391-28 du Code de la Commande Publique, il est possible d'utiliser soit une copie de l'original du marché, soit le certificat de cessibilité conforme au modèle figurant en annexe à l'arrêté du 22 mars 2019)

➤ **Copie délivrée en unique exemplaire** pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché global dont le montant est de : (indiquer le montant en chiffres et en lettres)

.....
.....

2 La totalité du bon de commande n° afférent au marché : (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :

.....
.....

3 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct (s'agissant de la prestation de services de logistique), est de : (indiquer le montant en chiffres et en lettres)

.....
.....

4 La partie des prestations est égale à : (indiquer le montant en chiffres et en lettres)

.....
.....

et devant être exécutée par un sous-traitant :

..... en qualité
de :

A, le

Signature

➤ **Modification(s) ultérieure(s) au contrat de sous-traitance** : (A renseigner autant de fois que nécessaire)

La part de prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée/ portée à : (indiquer l'unité monétaire d'exécution du marché et le montant en lettres)

.....
.....

Montant initial :

.....
.....

-Ramené à :

Ou

-Porté à :

A, le